

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal de Bois d'Arcy sont convoqués en réunion ordinaire le :

**JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2023 à 20h30**  
**à la Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye**

### Ordre du jour :

- Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux du 21 mars et du 11 avril 2023.  
- Compte-rendu des décisions municipales prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Demande de versement du fonds de concours d'investissement 2022 à la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc - modification de la délibération n°15122022-80.
2. Autorisation de solliciter la Région Île-de-France dans le cadre de l'appel à projets "contrat d'aménagement régional" - annule et remplace la délibération n° del15112022-64.
3. Vote du compte de gestion 2022.
4. Vote du compte administratif 2022.
5. Vote des tarifs communaux 2023.
6. Rétrocession de parcelles situées "Ferme Sainte-Marie", cadastrées A195, BA344 et BA400 par Grand Paris Aménagement.
7. Rétrocession de parcelles situées "Zac de la rue Hoche", cadastrées BB452, BB472, BB473, BB474, BC203, BC206, BC207 et BC208 par Grand Paris Aménagement.
8. Rétrocession de parcelles situées "Zac de la Croix Bonnet", cadastrées A190, BM163, BM182 partie B, BL20, BL55 par Grand Paris Aménagement.
9. Cession du lot B cadastré BA450 – BA 456 et BA 460 sis au 102 – 104 rue Hoche.
10. Cession de la parcelle cadastrée BD782 sise au 70 rue Raymond Falaize.
11. Bilan des acquisitions et cessions immobilières – année 2022.
12. Prise d'acte du rapport d'information du concessionnaire de la délégation de service public relative à l'enlèvement, au stockage et à la destruction des véhicules terrestres.
13. Avis sur la dérogation collective accordée par Monsieur le Maire à la règle du repos dominical des salariés de commerce de détail alimentaire ou à prédominance alimentaire – dates supplémentaires - année 2023.
14. Modification du tableau des effectifs de la Ville.
15. Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°14 à la convention d'aménagement de la ZAC de la Croix Bonnet avec Grand Paris Aménagement.

Fait à Bois d'Arcy, le 26 mai 2023



**Jean-Philippe LUCE**

**Maire de Bois d'Arcy**  
**Conseiller régional d'Île-de-France**